



Analyse de risques ambiances thermiques

Avantages

- ✓ Mieux apprendre à connaître et évaluer l'ambiance climatique intérieure existante dans l'entreprise.
- ✓ Répertorier l'expérience climatique existante en portant une attention spéciale aux différentes conditions de travail, parfois extrêmement chaudes et/ou froides (p.ex. travail à proximité de fours, dans de grandes chambres froides).
- ✓ Recueillir des avis afin d'optimiser le confort et la satisfaction dans ces différents environnements de travail sur base d'une étude fondée.
- ✓ Avoir des connaissances des mesures qu'il faut prendre pour empêcher les effets de santé liés à l'exposition à des conditions climatiques extrêmes.

Objectif

- Inventorier les plaintes sur le climat.
- Inventorier, décrire et débattre sur les différents paramètres qui influencent le climat dans l'environnement de travail.
- Formuler des propositions qui peuvent avoir un impact positif sur le confort et le bien-être dans des environnements de travail tant chauds que froids, et qui peuvent empêcher des effets de santé dans des conditions climatiques extrêmes.
- Si nécessaire, recueillir des informations supplémentaires sur les points problématiques par des mesures ciblées.
- Rédiger des conseils/actions d'amélioration.
- Si souhaité, l'on peut remettre un compte rendu et des explications sur les résultats au CPPT ou à l'employeur.

Mode d'exécution

Approche systématique adaptée au poste de travail (environnement de travail chaud ou froid, causes techniques ou relatives au climat et leurs risques spécifiques), avec une analyse de risques participative ciblée :

- Tour des différents postes de travail.
- Concertation commune avec tous les partis concernés, à savoir IPA, responsable, représentants CPPT, collaborateurs sur le lieu de travail, PA Hyg-Tox de Mensura, sur base d'un questionnaire/checklist établi à l'avance.

Résultat

- Evaluation de la situation générale de travail, une description des mesures déjà implémentées et des améliorations/adaptations que l'on pourrait encore effectuer.
- Une évaluation des résultats de mesure (pour autant que des mesures aient été effectuées).
- Liste des priorités avec :
 - Un maximum d'ajustements ciblés et rapidement réalisables.
 - Plus de solutions durables à plus long terme, intégrées dans le plan de prévention annuel ou global.